

DEDICACE

A mon défunt père Chrispin Biakuluila qui m'a quitté alors que j'avais encore besoin de lui.

A ma mère Elysabeth Luendu.

Gloria Luendu Biakuluila

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent en premier lieu à l'Être Suprême Dieu de l'impossible pour la grâce qu'il nous a faite tout au long de ces longues années d'études.

Ce travail est après tout l'aboutissement des efforts conjugués et déployés par plusieurs personnes durant ces cinq dernières années d'études à l'Institut Facultaires des Sciences de l'Information et de la Communication(IFASIC) que nous ne pouvons oublier. Que chacune trouve la marque de nos remerciements et sentiments de gratitude.

Nos remerciements vont également chez le corps professoral de l'IFASIC en général pour avoir énormément contribué à notre formation scientifique, et plus particulièrement au Professeur Pierre Ndeke Aley pour tant de volonté et de conseils malgré ses occupations, dans la direction et la concrétisation de ce travail.

Nos meilleures pensées vont à tous les membres de notre famille. Aussi pensons-nous à Dialo, Mamy, Kaba, Yvette, Thotho, Patricia Lydia, et Nick Biakulluila, Bethy Ngomba, Monsieur Honoré Kabamba ainsi qu'à nos oncles, tantes, neveux et nièces.

A nos compagnons de lutte Flore Mulanga, Christelle Mbongo, Michel Kikunga, Clarice Onando et tous ceux qui ne sont pas nommément cités ici.

Gloria Luendu Biakuluila

INTRODUCTION

1. PROBLEMATIQUE

Notre étude porte sur les choix rédactionnels susceptibles d'être adoptés par un journal pour le traitement des informations pendant un événement jugé important. Nous voulons appliquer cette étude spécialement au Journal du Citoyen (JDC), média d'éducation civique paraissant à Kinshasa, en République démocratique du Congo. Le Journal du Citoyen est un hebdomadaire qui sert de journal école à la faculté des sciences de l'information au sein de l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (IFASIC).

Notre étude voudrait alors examiner les genres journalistiques que cet hebdomadaire a le plus utilisés pour le traitement des informations électorales lors de la présidentielle et des législatives de novembre 2011, en République Démocratique du Congo.

La dernière élection présidentielle ainsi que les législatives tenues en novembre 2011, en République démocratique du Congo a été sujet d'une très grande couverture médiatique, particulièrement dans la presse écrite de Kinshasa. Les informations généralement exploitées par la presse Kinoise concernant ces élections avaient une source exclusivement politique au regard des contacts établis par la presse, et même des actes posés par les acteurs politiques de la majorité présidentielle et de l'Opposition.

La Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI), la Société civile, les chancelleries occidentales ainsi que les organismes internationaux basés en RDC ont constitué pour la presse de Kinshasa d'autres sources d'information pendant cette

période du processus électoral.

Les informations, telles qu'exploitées par différents journaux de la place pendant cette période, ont rarement revêtu le caractère d'information de stricte actualité. Plutôt que de livrer l'essentiel de l'information, la presse de Kinshasa était plus versée dans le commentaire, à travers des analyses, des chroniques, des caricatures et même des éditoriaux orientés, dévoilant par moment ses tendances et obédiences politiques ou idéologiques.

A l'initiative de l'Institut Panos Paris (IPP), une ONG internationale travaillant pour le développement du secteur de la presse en RDC, le Journal du Citoyen, qui est le journal école de l'IFASIC, a pris une part active dans l'exploitation de la couverture du processus électoral qui devait conduire le pays vers le double scrutin présidentiel et législatif de novembre 2011.

A cet effet, huit éditions «Spéciale Elections» ont été réalisées par le JDC, en collaboration avec certains journalistes professionnels qui ont encadré des étudiants en journalisme de l'IFASIC pour la collecte des informations sur terrain.

Comparativement à celui de la presse locale en général, en matière de traitement de l'information électorale, le JDC a été caractérisé par une diversification des genres journalistiques.

Notre étude voudrait cerner l'importance du choix rédactionnel en tant que l'une des techniques que la profession utilise pour faciliter le traitement d'un sujet important d'actualité lorsque l'on veut que l'information qui sera livrée soit la plus facile à comprendre.

Des travaux antérieurs ont déjà scruté le sentier de la

réflexion sur la presse et les élections. Un inventaire rapide nous a permis d'en retenir deux travaux portant sur la situation de la presse congolaise en période électorale.

La première étude est le travail de fin de cycle de Moïse Babungi Nsae intitulé «Rôle de la presse pendant la période des élections» ; cas du Journal du Citoyen⁽¹⁾. Dans ce travail, l'auteur se pose la question suivante : quelles sont les stratégies utilisées par le Journal du Citoyen pour conscientiser le 2,8 millions de citoyens enrôlés dans le choix des candidats ? ⁽¹⁾En guise d'hypothèse, il postule que la publication par semaine des informations de la CEI était le socle de la conscientisation. Cette hypothèse a été vérifiée et validée grâce à une méthode analytique, appuyée par les techniques documentaire et d'analyse de contenu.

La deuxième étude, un mémoire de licence en journalisme, a été réalisée à L'IFASIC par Luc Museiengu Miridona⁽²⁾. Intitulé «La presse congolaise en période électorale, caractéristiques marquante et situation du journaliste», cette enquête journalistique, s'est posée la question de savoir quelle a été la situation professionnelle des journalistes en période électorale. Il a émis l'hypothèse selon laquelle la situation du journaliste en période électorale est restée de façon générale critique ; elle s'explique par l'insuffisance des matériels de travail, de difficultés d'accès aux sources officielles, du respect strict de la ligne éditoriale. La méthode descriptive appuyée par une enquête journalistique lui a permis de valider son hypothèse.

⁽¹⁾BABUNGI NSAE, M., *Rôle de la presse pendant la période des élections, cas du Journal du Citoyen*, TFC, IFASIC, 2007,p.3.

⁽²⁾MUSEIENGU MIRIDONA, L., *La presse congolaise en période électorale, caractéristiques marquantes et situation du journaliste*, mémoire, IFASIC, 2007.

La spécificité de notre travail réside dans le fait que nous voulons souligner l'importance du choix de certains genres journalistiques pour un meilleur traitement de l'actualité par un média réputé d'éducation citoyenne. D'où notre question de recherche formulée de la manière suivante: quels sont les principaux genres journalistes utilisés prioritairement par le Journal du Citoyen (JDC) pour traiter les faits afin d'informer assez objectivement l'opinion sur la présidentielle et les législatives de novembre 2011 ?

2. HYPOTHESE

Nous partons d'une règle d'or du métier de journalisme qui dit que les faits sont sacrés, le commentaire est libre, pour émettre l'hypothèse selon laquelle pour mieux relater les faits en vue de livrer à l'opinion l'essentiel de l'information, la meilleure approche pour un journal serait d'utiliser les genres journalistiques comme reportage, l'interview, le compte rendu, le portrait ...

3. INTERET ET CHOIX DU SUJET

Ce travail nous permet de passer en revue les genres journalistiques que nous avons étudiés dans le cours de presse écrite pendant notre cycle de graduat.

Sur le plan pratique, ce sujet nous permet de faire connaître l'importance de grands genres journalistiques dans le traitement des informations pour leur meilleure compréhension par l'opinion. Les genres majeurs permettent aux journalistes de mieux informer l'opinion sur une situation qui caractérise la société.

Sur le plan scientifique et par rapport à nous-même, ce premier pas dans la recherche scientifique, nous donne l'occasion d'apporter notre petite contribution dans le vaste champ de la communication.

4. METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE

Pour bien mener nos investigations, nous recourons aux méthodes analytique et descriptive, soutenues par les techniques documentaire, d'analyse de contenu et d'observation.

5. DELIMITATION DU SUJET

Dans l'espace, l'hebdomadaire Journal du Citoyen, média d'éducation citoyenne, paraissant à Kinshasa constitue notre champ d'investigation. Ce journal a son siège au sein de l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication, à Kinshasa, capitale de la RDC.

Dans le temps, notre travail concerne la période qui couvre les mois de novembre et décembre 2011, période fixée par la loi électorale pour le double scrutin présidentiel et législatif de 2011.

6. DIVISION DU TRAVAIL

Hormis l'introduction et la conclusion, notre travail sera articulé autour de trois chapitres.

Le premier chapitre sera consacré à la définition des concepts de base et aux considérations théoriques. Le deuxième chapitre présentera le Journal du Citoyen. Le troisième chapitre, notre cadre d'analyse, va présenter et interpréter les données récoltées.

CHAPITRE I : APPROCHE CONCEPTUELLE ET NOTIONS THEORIQUES SUR LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DE PRESSE

Dans ce chapitre, il va être question de cerner les concepts clés contenus dans l'intitulé de notre travail et de rappeler quelques notions relatives au traitement de l'information de presse, notamment le choix rédactionnel, l'Election Présidentielle, l'Election Législative et enfin le Journal.

Section 1 : DEFINITION DES CONCEPTS

1.1. Choix rédactionnel

Dans le domaine de l'information et de la communication, le vocable «choix rédactionnel» désigne la manière de travailler, de collecter, de traiter un fait et de le publier. Une fois dépistés et collectés par le journaliste, les faits sociaux subissent une mise en forme qui les amène à revêtir les caractéristiques d'une bonne information de presse. Ce traitement se fait à travers des choix rédactionnels qu'adopte le journaliste rédacteur de la nouvelle de presse et les structures rédactionnelles de l'organe presse.

Le choix rédactionnel permet au journaliste d'opter pour un choix de la manière dont il va aborder et présenter les faits. Cette manière, comme le souligne Munkeni Lapess², est tributaire des impératifs du traitement journalistique des faits collectés que des contraintes extérieures à l'activité rédactionnelle. Le traitement de l'information de presse tient compte de l'actualité, de l'intérêt du lecteur et de la loi de proximité.

² MUNKENI LAPESS, R., *Cours de Méthodologie de l'information : presse écrite et secrétariat de rédaction*, Cours inédit, 1^{er} Graduat, Ifasic, Kinshasa, 2012, inédit.

- a. L'actualité tient compte des éléments informatifs du moment, ce qui se passe présentement ;
- b. L'intérêt humain tient compte en tout temps de ce qui concerne, de près ou de loin, le lecteur auquel s'adresse le journal, qui l'achète parce qu'il fait confiance au contenu de ce journal³.
- c. La loi de proximité, c'est-à-dire, la distance par rapport à l'endroit de l'événement, le temps et ce qui touche sentimentalement le lecteur.

Les autres éléments à prendre en compte en ce qui concerne le traitement de l'information de presse sont contraignants. Il s'agit de la ligne éditoriale et du contexte dans lequel s'exerce le journalisme⁴. Ces éléments se présentent comme des obligations auxquelles est astreint le journaliste ou comme des situations socio-économiques qui conditionnent l'exercice de son métier.

1.2. Éléments du choix rédactionnel

Le choix rédactionnel est composé essentiellement de, (du):

- choix du type de l'information ;
- l'angle à prendre ;
- traitement du fait ;
- la position politique ou morale d'un journal.

1.3. Election

Le Dictionnaire Universel Hachette dit de l'élection qu'elle est l'action d'élire une ou plusieurs personnes par un vote. Selon le Petit

³ LAGARDETTE, J.-L., *Le guide de l'écriture journalistique*, La découverte, 7^{ème} éd., Paris, 2009, p.30 .

⁴ MUNKENI LAPRESS, R., *Op. cit.*

Dictionnaire pratique des Elections, c'est un moyen par lequel un peuple désigne ses représentants qui se chargent, en son nom et à sa place, de décider des affaires publiques.

L'élection est comprise également comme un acte par lequel les électeurs sont appelés non seulement à faire connaître leurs opinions, mais à participer aussi à l'élaboration de la politique nationale ou au choix d'une orientation politique d'une certaine manière. Les élections constituent la synthèse de tous les droits de l'homme. Pour être libre, les élections supposent que soient respectés tous les droits qui permettent l'acte de naissance d'une démocratie véritable et donc la garantie d'un régime politique au respect et à la défense de droits de l'homme.

1.3.1. Le rôle des élections

Les élections jouent une double fonction :

- Premièrement, elle garantit aux citoyens en âge de voter, le droit de participer politiquement à la direction des affaires républicaines du pays, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire des représentants librement choisis ;
- Deuxièmement, elle concerne la législation du pouvoir politique que détiennent les élus du peuple ou la classe dirigeante. De ce fait, elles permettent alors:
 - L'alternance au pouvoir ;
 - De constituer une assurance que le système politique fonctionne normalement à la satisfaction des gouvernés et des gouvernants ;
 - De constituer une acceptation du principe de cohabitation des ethnies pour la poursuite d'un idéal commun ;

- De juger et de sanctionner le comportement des dirigeants et les faire remplacer s'il faut ;
- De favoriser les manifestations de la pleine citoyenneté, de l'égalité primaire entre tous les citoyens et de l'identification de chaque citoyen par rapport à la Nation.

1.3.2. Election Présidentielle

L'élection présidentielle est le processus électoral qui permet d'élire le Président d'un Etat ou d'une Nation pour une durée de mandat qui varie d'un pays à un autre. C'est le peuple qui accorde ce mandat au cours duquel le Président élu démocratiquement et ayant prêté serment sur la Constitution va conduire et représenter la nation partout.

1.3.3. Elections législatives

L'expression «législatives» veut dire la circonscription. La cellule électorale de base à l'intérieur de laquelle les électeurs ont à choisir entre les mêmes candidats.

L'élection législative est un processus électoral politique par lequel les électeurs se choisissent leurs représentants et les envoient au parlement pour la défense de leurs causes⁽⁴⁾.

1.4. Journal

Le journal est un ensemble des publications périodiques et illustrées, qui englobe les images et la caricature⁽⁶⁾. Ce sont également des écrits qui relatent les faits au jour le jour ; en principe, une publication

⁽⁴⁾Webo graphie : Les Internautes.com.

⁽⁶⁾JL. Servan-Schreiber, Cité par Musiensu Mikiana, L., *Op. Cit.*

qui donne des informations avec différentes rubriques : politique, sécurité, sports, divers, etc.

1.4.1. Typologie du journal

Suivant la typologie, un journal peut être classifié de la manière ci-après⁽⁷⁾ :

- Les contenus ;
 - La périodicité ;
 - Le tirage ;
 - Le destinataire ;
 - La zone de diffusion ;
 - Le mode de distributeur.
-
- a) Selon les contenus, un journal peut être d'information générale, spécialisée, sportive, distraction ;
 - b) Selon la périodicité, il peut être un quotidien, un hebdomadaire, un mensuel, un journal ;
 - c) Selon le tirage, on distingue le journal à grand tirage, à moyen tirage et petit tirage ;
 - d) Selon la zone de diffusion, suivant cette catégorie, nous pouvons évoquer le journal juvénile, un journal local, national et international ;
 - e) Selon le mode de distribution, un journal peut être payé, vendu soit par étalage ou par abonnement ou encore il peut être gratuit.

⁽⁷⁾ Ibidem

Section 2 : NOTIONS THEORIQUES SUR LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DE PRESSE

2.1. Information de presse

Informé vient, en effet, du latin *informare* qui veut dire «façonner l'esprit». Ainsi, désigne-t-il actuellement, à la fois le contenu du message supposé objectif et explicite et sa transmission.

Dans le domaine de la presse, l'information peut se comprendre comme le contenu d'une annonce découlant d'une description objective et plus circonstanciée d'un fait ou d'un ensemble des faits d'actualité intéressant le public pour lequel elle est diffusée ⁽⁵⁾.

Il convient aussi d'entendre par information, un renseignement qu'on porte à la connaissance du public. Il peut s'agir d'une information politique, culturelle, sportive... A travers cette définition, on peut comprendre que l'information est un message ou une nouvelle qui est diffusée à l'aide d'un support comme du papier, une bande sonore ou un tissu.

Pour De Broucer, l'information journalistique se définit comme l'annonce ou la description objective plus ou moins circonstanciée d'un fait ou d'un ensemble des faits d'actualité intéressant un public anonyme pour lequel elle est destinée ⁽⁶⁾. Pour ce qui nous concerne, nous optons pour

⁵ Bertrand, C., J., *Médias: introduction à la presse, la radio et la télévision*, Paris, Ellipse, 1999, p. 14

⁶ De BROUCER, J., cité par WAWA M., *Méthodologie de la presse écrite*, cours inédit, 1^{ère} année Graduat, IFASIC

cette dernière définition qui paraît claire avec ses attributions, telles que l'objectivité, l'actualité et l'intérêt.

Pour mieux appréhender l'information journalistique, faisons appel à Yves François Le Codiak pour qui ce concept désigne des éléments nécessaires en vue d'une bonne compréhension. Il entend par information une connaissance inscrite (enregistrée), orale, audio-visuelle sur un support spatio-temporel.

L'information comprend un élément de sens. C'est une signification d'un message écrit sur un support : imprimé, signal électrique, ondes sonores : les médias ⁽⁷⁾. Ceux-ci peuvent être appréhendés comme un équipement technique permettant aux hommes de communiquer l'expression de leurs pensées qui soient la forme et la finalité de cette expression ⁽⁸⁾. De cette manière, l'information médiatique est le passage obligé pour comprendre la nature de la question d'actualité.

Cependant, la matérialisation de cette tâche nécessite la présence des acteurs des catégories professionnelles différentes parmi lesquelles le journaliste joue un rôle primordial. Cela est d'autant vrai qu'il se livre principalement et régulièrement à la collecte, au traitement, et à la diffusion des nouvelles, des idées ou des opinions dans un ou plusieurs organes de presse et tire l'essentiel de ses revenus de l'exercice de sa profession ⁽⁹⁾. L'information médiatique c'est toute information diffusée par les canaux médiatiques tels que la télévision, la radio et la presse. Par la presse ou les médias, il convient d'entendre l'ensemble des méthodes

⁷ MUNENGA, F., *op. cit.* p. 25

⁸ BALLE., F., *Média et société*, Paris, Mont Chrétien, 6è Ed. 1992, p.50

⁹ NTONDA, K., P., *op. cit.* p. 23

utilisant le son, l'image, ou l'écrit pour transmettre des informations et des idées ⁽¹⁰⁾.

2.1.1. Les fonctions de la presse

Les fonctions essentielles d'un journal sont les mêmes quelle que soit sa nature : informer, véhiculer des opinions, distraire, rendre service.

Informer

Les journaux ont acquis leurs renoms en assurant les responsabilités de présenter des informations. Ils doivent les rédiger, les réviser en ne relatant que les faits avec une objectivité la plus maximale possible.

Véhiculer des opinions

Le journal est un forum. Il présente différentes opinions en présence au sein d'une même rédaction sur un sujet donné. Ces opinions qui viendront compléter la pure relation des faits seront exprimées par le biais d'un commentaire ou d'une analyse. C'est ce qui constitue l'objet de notre étude axée sur l'éditorial qui est un article de commentaire, bien qu'il soit fondé sur un fait d'actualité.

Les genres d'articles d'opinion ⁽¹¹⁾

Il ne s'agit plus, avec le commentaire, de rapporter des faits mais de donner l'opinion du journal ou de l'auteur de l'article, en fournissant des arguments propres à entraîner la conviction du lecteur. On notera,

¹⁰ Encyclopédie de la communication, Paris, Ed Gallimard, 2004, p. 21

¹¹ NTONDA K., P., *op. cit.* p.p 8-9

cependant, que tous les articles qui traitent d'opinion, ne sont pas pourtant des commentaires.

Généralement parlant, les genres de commentaire ont tous pour objet l'expression d'une opinion. Ils se rattachent aux modèles classiques du plaidoyer, de l'admonestation, du pamphlet... quand ce n'est pas du sermon. Sur le plan journalistique, ces formes sont assez peu nombreuses mais susceptibles, par contre, de beaucoup de variations de tons. Ce sont :

- a. l'éditorial : il exprime, sous une forme quelque peu solennelle, la position commune de l'équipe du journal où, du moins, celle qui est présentée comme telle. C'est pourquoi, il est souvent signé du nom du journal, lui-même, entre-parenthèse ou d'un symbole le représentant, à moins qu'il ne le soit par le directeur, le rédacteur en chef ou un «éditorialiste» ayant leur pleine confiance.
- b. Le leader : il est voisin dans ses sujets et dans son style de l'éditorial ; il n'a pas du tout la même valeur d'expression collective. C'est, au contraire, le nom de son auteur, vedette du journalisme, de la politique, des lettres ou de l'enseignement qui donne au leader toute importance d'articles de tête.
- c. La tribune libre : c'est, en somme, une variété du leader ; mais, comme l'indique son nom, elle a pour caractéristique de ne pas engager le journal ou, plutôt, de l'engager moins que tout autre article de commentaire. Elle autorise donc une assez grande latitude dans les idées et le style. Il faudrait, cependant, pas en conclure qu'il s'agisse d'un simple exutoire où peuvent trouver refuge des approximations et les déchainements refoulés par les autres rubriques.

- d. La revue de presse : ce sont des citations empruntées à d'autres périodiques et commentées par un rédacteur qui peut, le cas échéant, polémiquer à leurs propos. Pour autant, l'objectif normal de ce genre, paraît être, de fournir un tableau objectif d'opinions sur une question donnée. Les expressions critiques, mêmes, modérées, pouvant contrarier cette intention fondamentale, certains journaux ont pris le parti de publier des simples extraits de presse, sans nul texte de liaison ; on quitte alors le commentaire pour l'information, encore que les critères du choix demeurent, ici, particulièrement subjectifs.
- e. Le feuilleton : le terme est un exemple intéressant de glissement de sens. Il désigne d'abord un emplacement et une disposition de mise en page, avant de qualifier un genre. C'est le journal-débat qui, semble-t-il, installa, le premier, en rez-de-chaussée et sur toute la largeur, certaines chroniques qui pouvaient, ainsi, être détachées comme des «feuillets», en vue d'être conservées. On présenta, sous cette forme, les romans, d'où l'expression de roman-feuilleton puis, les jugements critiques.
- f. La chronique : il s'agit d'une causerie à bâtons rompus sur tout sujet d'actualité, où le talent, l'érudition, l'esprit et même le moralisme peuvent se donner libre cours, à condition d'être de bon ton et de rester toujours plus proche du badinage que de la prédication. On reconnaît là, les traits de la conversation de salon et il n'est pas douteux que, la chronique y a puisé ses origines aussi bien que sa substance.

Distraire

Un journal est une source de détente. Il doit susciter le plaisir du lecteur au risque de ne plus en avoir. Par le plaisir d'être informé, mais aussi le plaisir de se soumettre à des rubriques ludiques et récréatives.

Rendre service

Un journal se doit d'aider le lecteur à mieux vivre au sein de la communauté en fournissant des renseignements pratiques, comme, par exemple, les noms des pharmacies de garde, des restaurants, les horaires des spectacles et des rencontres sportives, les programmes de radio et de télévision, etc.

2.1.2. Traitement d'une information de presse

La ligne éditoriale est définie comme un ensemble de principes, règles et comportements sur la pratique du métier de presse, au sein d'un organe de presse déterminé. Elle est constituée d'éléments auxquels doit se référer le journaliste et la hiérarchie de l'organe de presse pour traiter les informations.

Ces éléments visent à déterminer le choix du ton et l'angle que prendront les articles, à donner au journal son originalité dans l'expression de ses vues, à ressortir sa cohérence (défense d'un point de vue), à justifier ses points de vue ou prises de position et à fixer ses filiations (pro-gouvernement, journal de gauche, de l'opposition, de droite...) ¹². La ligne éditoriale se présente comme le fondement idéologique d'un organe de presse.

¹² NTONDA K., op.cit

Le traitement de l'information de presse tient aussi compte de l'angle d'attaque et du message essentiel qui est en fait l'information centrale, sinon l'idée dominante de l'information que le journaliste livre, d'autant plus que ce message simple dégage une impression générale au premier coup d'œil.¹³

2.1.3. Les genres journalistiques

Il existe plusieurs genres journalistiques. Lorsque l'on prend tel point de vue ou tel autre, l'on peut distinguer une multitude de genres journalistiques. Yves Agnès parle des genres mineurs et des genres majeurs.⁽¹¹⁾

Les genres mineurs

a. La brève

La brève est un article généralement court, qui peut prendre soit une ou deux phrases. Cet article répond très souvent aux quatre questions de référence (Qui, Quoi, où, Quand). Cet article est monobloc c'est-à-dire, il ne se rédige qu'à un seul paragraphe. Elle n'est pas titrée, les cinq premiers mots du texte sont écrits en gras et font usage du titre.

b. Le filet

Il est une courte information, mais titré et qui développe l'élément essentiel c'est-à-dire tout filet commence par une brève. Le filet contrairement à une brève, est monobloc, et comporte au moins trois paragraphes dont le premier, donne l'élément essentiel c'est-à-dire une

¹³ Ibidem

⁽¹¹⁾ Yves, Agnès, *Manuel de Journalisme : écrire pour le journal*, Paris, éd. Découverte, 2002, P.190

information brève qui répond aux quatre premières questions de référence.

C'est le premier paragraphe qui est le lead ou l'attaque du filet. Au deuxième paragraphe, le journaliste répond à la question "comment", mais dans le troisième paragraphe, il dit le pourquoi de l'événement avant de chuter. Ce genre, par sa caractéristique, doit avoir généralement 25 lignes sur une colonne du journal. Et il porte toujours un titre qui résume le contenu de l'article.

c. Le montage

Il est appelé aussi la synthèse ou la mouture lorsqu'il est fabriqué à partir de dépêches d'Agences, le montage est l'article de base du journal, il présente l'événement ou la situation de manière aussi complète que possible. Soit en s'en tenant aux faits, soit en y insérant des éléments de contexte ou des propos recueillis lors d'entretien ou de conférence de presse.

Le montage présente le sujet ou l'événement de manière plus complète, en appliquant assez clairement les éléments d'information et permet une meilleure évaluation d'un événement ou d'une situation. Il exige deux à trois filets et il doit porter un titre et un sous-titre. Son contenu est constitué des faits précis ; il trouve son style dans la pyramide inversée ou à travers un plan cumulatif ou séquentiel.

d. Le compte-rendu

C'est un récit d'un événement auquel le journaliste a assisté. Il est un article (ou une série d'articles) qui annonce l'événement, le texte étant rédigé après la production du fait ou de l'événement.

Le compte-rendu consiste à rapporter un fait qui paraît important, nouveau et intéressant pour le public. Le ton (expression) est celui de l'information neutre. On peut cependant donner vie au compte-rendu en mettant dans le texte des citations en style direct, en recourant aux verbes de parole.

La manière de traiter le compte-rendu est tributaire de la nature de l'événement, de son intérêt pour les lecteurs et de la ligne éditoriale du journal. Nous avons ainsi :

- Le compte-rendu rapport : qui se veut extensif
- Le compte-rendu par analyse et synthèse : qui exige de mettre en avant l'essentiel de ce qu'il faut retenir travers un angle soigneusement choisi.
- Le compte-rendu récit : qui fait vivre l'événement en introduisant des propos, des dialogues des lieux des attitudes, des détails, etc., tout en restant dans un angle bien défini.
- Extraire un point particulier : mettre en exergue un sujet particulier qui éclipse les autres. On s'efforcera de recueillir le maximum d'informations sur cet aspect.
- Compte- rendu reportage : c'est l'événement lui-même qui compte et non son résultat. Le journaliste privilégie le vécu au détriment du contenu. Ce type s'applique mieux aux cérémonies, aux réunions festives, à un événement commercial, un spectacle...

e. L'écho :

C'est une petite information souvent courte qui raconte une anecdote, livre une indiscretion, révèle un petit fait amusant. Il concerne, en principe, exclusivement des personnes publiques connues du lecteur.

L'écho doit être judicieux avec des mots qui frappent, des formules bien choisies, un ton et un style qui mettent en valeur une information qui paraîtra banale. Signalons, par ailleurs que l'écho fait toujours partie d'une rubrique qui en rassemble plusieurs, et n'est jamais solidaire et il n'est pas une information inventée.

Les genres majeurs

Ici ce sont les genres où le journaliste raconte, décrit un événement, un personnage... sa subjectivité est un atout. Il déploie ses talents d'écritures.

a. Le reportage

Le journaliste décrit toutes les choses qu'il a vues, entendues avec ses oreilles, ses autres sens, et en interrogeant des acteurs ; il fait la récolte qui lui servira dans sa narration.

b. Le commentaire

L'essentiel du métier de journaliste n'est pas là, mais le rédacteur est appelé parfois à donner son avis, souvent s'il exerce les fonctions de critique, de chroniqueur ou de dessinateur de presse. Des genres à part, où la connaissance du domaine est capitale si l'on ne veut pas dire trop de banalités et où la nervosité de plume est de règle : lecteur aime les commentaires incisifs, mordants. La tradition du journalisme polémique rejailit ici.

c. L'interview

C'est l'article-phare de l'opinion extérieure, celui où l'intervention du journaliste est la plus forte : il choisit l'interviewé, prépare les questions, dialogue avec lui, sélectionne les réponses et les met en forme. L'interview se distingue de tous les autres genres par sa forme : question-réponses.

Mais il arrive qu'une interview soit écrite sous forme discursive, à base des citations de la personne interrogée ; on parle alors parfois abusivement d'entretien.

d. L'enquête

Elle est le genre journalistique de synthèse, le plus complet, le plus exigeant pour son auteur. Contrairement au reportage, il s'agit de démontrer la situation, en répondant à une ou à des questions. On parle à son propos d'investigation parce qu'elle fait appel à toutes les techniques de recueil de l'information, notamment pour découvrir des réalités occultées par les sources habituelles. Son écriture, complexe, emprunte aux autres genres.

e. La caricature

Elle est une description comique ou satirique d'une personne, d'une société.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU JOURNAL DU CITOYEN (JDC)

Dans ce chapitre, il est question de présenter le Journal du Citoyen, son organisation et son mode de fonctionnement tant que journal école et aussi comme supplément indépendant d'éducation civique, une maison de presse qui se distingue dans la recherche des informations électorales en RDC.

Section 1 : Historique du Journal du Citoyen

Le Journal du Citoyen a vu le jour le 30 septembre 2005, c'est un projet de l'Institut Panos Paris (IPP), sous la direction de Philippe Book, consultant belge venu du journal le «Soir». Ce journal a été créé surtout pour promouvoir l'information, pour informer des procédures et du déroulement des élections de 2005 à 2007, en RDC dont le contexte socio-politique était marqué par des turbulences politiques. Il est resté un supplément d'information électoral de sept journaux partenaires sélectionnés au départ pour relayer, sous forme d'encartage, l'information produite par le Journal du Citoyen en vue d'une large diffusion. Il s'agissait de : Le phare, la Tempête des tropiques, L'Observateur, La Référence plus, The Post et l'Agence de presse associé.

En province le relais a été assuré par six journaux, en l'occurrence, Le Thermomètre de Kisangani (Province Oriental), L'aurore de Bukavu, Les Peuples souverains de Goma (Nord-Kivu) et au Katanga dans les journaux Inter Midi, Mukuba et la Fraternité. Publié sur 4 pages, le Journal du Citoyen a été inséré chaque semaine dans les sept journaux partenaires de Kinshasa qui sont payés à la pige.

A l'époque (2005), le projet Journal du Citoyen a été financé par quatre bailleurs de fond, il s'agit notamment des Coopérations canadienne (ACDI), britannique, belge (gouvernement DGCO) et de la Belgique francophone (APEFE).

De 2005 à 2007, le journal se met en supplément d'information d'éducation civique. En 2007, la mutation du Journal du Citoyen en Journal école se concrétise sous la tutelle de l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC) où il est actuellement logé (précisément dans le département de journalisme) et dirigé par un administrateur, membre du corps scientifique et enseignant du cours de Méthodologie de l'information/Presse écrite.

Depuis, à l'IFASIC, le journal est animé par les étudiants de 2^{ème} licence de journalisme/Presse écrite qui ont été rejoints quelques années plus tard par leurs collègues de 1^{ère} licence et ceux du département de Multimédia.

En novembre 2011, à la faveur des dernières élections l'Institut Panos Paris fera recours aux journalistes professionnels des journaux partenaires pour animer pendant la période électorale, 8 éditions spéciales en rapport avec la présidentielle et les législatives de 2011, et en même temps encadrer les étudiants finalistes en journalisme de l'IFASIC. Cette opération sera reconduite au début du mois d'août 2012 jusqu'à ce jour.

De 2005 à 2007

A ce jour, de tous ces bailleurs, il n'est resté que la Coopération britannique et le Journal du Citoyen est réalisé actuellement avec l'appui du Programme inter bailleurs «Médias pour la démocratie et la transparence en RDC».

Le journal du citoyen demeure aujourd'hui un supplément hebdomadaire indépendant d'information d'éducation civique dans la mesure où il concilie la formation professionnelle des journalistes et l'éducation civique des citoyens.

Section 2 : Organisation et fonctionnement

La rédaction du Journal du Citoyen est composée essentiellement des journalistes ; ils se réunissent généralement chaque lundi en conseil de rédaction pour élaborer le sujet à traiter ; et le bouclage de l'éducation se fait au plus tard le jeudi. Les sujets sont repartis par le rédacteur en chef. Le journal du citoyen n'a pas une responsabilité juridique propre.

2.1 Structure du Journal du Citoyen

Depuis sa création jusqu'à ce jour, le Journal du Citoyen a connu, selon les époques, quelques modifications dans sa structure. Cependant, ces modifications ne changent fondamentalement pas la configuration classique de sa rédaction.

a. De 2005 -2007 :

Directeur de rédaction ;
Rédacteur en chef ;
Pigistes et dessinateurs.

b. De 2007-2009 :

Directeur de rédaction ;
Rédacteur en chef ;
Reporteurs

c. De 2009 à ce jour

Le projet est cédé à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (IFASIC) et le journal devient un journal école, avec comme objectifs :

- De renforcer le processus d'autonomisation du JDC-Journal école sur le plan financier et méthodologique, en poursuivant le transfert des compétences du JDC vers le personnel de l'IFASIC ;
- De créer une rédaction multimédia et accompagner sa production avec le concours des étudiants de la filière Multimédia.

Cette mutation a restructuré assez considérablement l'appareil dirigeant du JDC, c'est-à-dire que désormais, on avait :

- Un Directeur de rédaction ;
- Un Rédacteur en chef ;
- Un Secrétaire de rédaction ;
- et des étudiants comme des reporters.

d. Novembre 2011 à Décembre 2011

- Directeur de rédaction ;
- Secrétaire de rédaction ;
- Journalistes des medias partenaires ;
- Pigistes ;
- Etudiants.

2.2. Objectifs du journal du citoyen

a. Objectif global

Supplément hebdomadaire indépendant d'information électorale, le Journal du Citoyen a pour objectif global de produire et

diffuser gratuitement les informations sur l'enjeu du processus électoral, renforcer les capacités des professionnels des medias et soutenir ces derniers dans les coins difficiles de la République.

b. Spécifiques

Produire chaque semaine un journal avec la collaboration des journalistes de rédactions partenaires ;

Améliorer l'encrage hebdomadaire du JDC dans les journaux locaux ;

Assurer la diffusion en ligne du journal ;

Diffuser les exemplaires du Journal du Citoyen pour permettre un meilleur accès du citoyen à l'information de qualité sur le processus électoral.

Le journal du citoyen est publié aussi sur son site : www.jdconline.net ou encore le www.lesmediasducitoyens.net

CHAPITRE III : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

Ce troisième chapitre constitue notre cadre d'analyse. Subdivisé en trois sections, il va respectivement concerner le protocole méthodologique, la présentation et l'analyse des données ainsi que l'interprétation des résultats.

Section 1 : Protocole méthodologique

Notre question de recherche consiste à connaître le choix rédactionnel, c'est-à-dire les genres journalistiques prioritairement adoptés par le Journal du Citoyen pour traiter les faits afin d'informer assez objectivement l'opinion pendant le processus électoral pour la présidentielle et les législatives, entre les mois de novembre et de décembre 2011.

Notre question de recherche a été formulée de la manière suivante: quels sont les principaux genres journalistes utilisés prioritairement par le Journal du Citoyen (JDC) pour informer assez objectivement l'opinion sur la présidentielle et les législatives de novembre 2011 ?

Nous sommes partie d'une règle d'or du métier de journalisme qui dit que les faits sont sacrés, le commentaire est libre, pour émettre l'hypothèse selon laquelle pour mieux relater les faits en vue de livrer à l'opinion l'essentiel de l'information, la meilleure approche pour un journal serait d'utiliser les genres journalistiques comme reportage, l'interview, le compte rendu, le portrait ...

Pour bien mener nos investigations, nous avons recouru aux méthodes analytique et descriptive, soutenues par les techniques

documentaire, d'analyse de contenu et d'observation.

Pour mieux structurer notre analyse, au niveau de la présentation des données, nous avons sectionné celles-ci par mois. Au total, le JDC avait produit huit éditions spéciales en rapport avec la présidentielle et les législatives de novembre 2011 ; cela, en fonction de sa périodicité hebdomadaire, ce qui nous a donné quatre (4) éditions par mois ; donc huit éditions (8) pour les deux mois (novembre et décembre 2011) sous examen.

Section 2 : Présentation et analyse proprement dite des données

Tableau 1 : Editions du mois de novembre 2011 et quantification des genres journalistiques exploités

Genre	Ed. n°1 du 7 au 13 nov. 2011	Ed. n°2 du 14 au 20 nov. 2011	Ed. n° 3 du 22 au 28 nov. 2011	Ed. n°4 du 28 nov. au 4 déc. 2011	Fréquence	%
Reportage	6	3	5	2	16	38
Compte- rendu	2	3	3	5	13	36,9
Interview	2	2	2	2	8	19
Portrait	6	5	0	0	5	11,9
Total					42	100

Ce tableau indique que durant le mois de novembre 2011, le Journal du Citoyen a produit quatre éditions spéciales sur le processus conduisant à la présidentielle et aux législatives de 2011. Dans l'ensemble, le journal a produit 42 articles, dont 16 reportages, soit 38%, 13 comptes-rendus, soit 36,9 %, 8 interviews, soit 19 % et 5 portraits, soit 11,9 %.

**Tableau 2 : Editions du mois de décembre 2011 et quantification
des genres journalistiques exploités**

Genre	Ed. n°5 du 5 au 12 déc. 2012	Ed. n°6 du 12 au 18 déc. 2012	Ed. n°7 du 19 au 25 déc. 2012	Ed. n°8 du 26 au 31 déc. 2012	Fréquence	%
Reportage	5	5	4	7	21	61
Compte rendu	1	2	2	0	5	14,7
Interview	2	2	2	2	8	23,5
Portrait	0	0	0	0	0	0
TOTAL					34	100

Ce tableau indique que durant le mois de décembre 2011, le Journal du Citoyen a produit également quatre éditions spéciales sur le processus conduisant à la présidentielle et aux législatives de 2011. Dans l'ensemble, le journal a produit 34 articles, dont 21 reportages, soit 61 %, 5 compte-rendu, soit 14,7 %, et 8 interviews, soit 23,5 %.

Section 3 : Interprétation des résultats

Nous avons dépouillé toutes les éditions spéciales que le Journal du Citoyen a produites en novembre et décembre 2011 en rapport avec le processus qui a conduit au double scrutin (présidentiel et législatif) de 2011.

Sur le plan de l'analyse, nous avons constaté :

- Etant un journal hebdomadaire, le Journal du Citoyen a produit au total huit (8) éditions en rapport avec cet événement, à raison de quatre (4) éditions par mois ;

- Durant les deux mois, le journal a publié 76 articles au total, dont 36 reportages, soit 47,3 %, 18 compte-rendu, soit 23,6%, 16 interviews, soit 21 % et 5 portraits, soit 6 %.
- Le genre journalistique qui a prédominé dans la production de chaque mois, en ce qui concerne le choix rédactionnel, est le reportage. Il est suivi du compte-rendu, de l'interview et du portrait.
- En ce qui concerne le choix rédactionnel, ces genres journalistiques majeurs ont servi au Journal du Citoyen de traiter l'information pour livrer l'essentiel des messages sur le double scrutin (présidentiel et législatif) de 2011.
- L'on aura donc remarqué que, contrairement à plusieurs médias de Kinshasa qui ont souvent dévoilé leurs tendances par des analyses, commentaires et éditoriaux parfois orientés, à l'occasion de la présidentielle et des législatives de 2011, le reportage, le compte-rendu, l'interview et le portrait ont permis au Journal du Citoyen de traiter les informations avec assez d'objectivité.

CONCLUSION

Nous avons examiné, à travers cette étude, le choix rédactionnel en tant qu'une règle exigeante ou une technique de l'information exploitée par les médias pour traiter des faits sociaux afin d'en faire des informations de presse.

A cet effet, notre étude s'est appliquée sur Journal du Citoyen, notre champ d'investigation, pour savoir quels sont les genres journalistiques exploités prioritairement par ce journal pour traiter les informations en rapport avec les élections présidentielles et législatives pendant les mois de novembre et de décembre 2011.

D'où notre question de recherche : quels sont les principaux genres journalistes utilisés prioritairement par le Journal du Citoyen (JDC) pour traiter les faits afin d'informer assez objectivement l'opinion sur la présidentielle et les législatives de novembre 2011 ?

En rapport avec cette problématique, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle, en fonction d'une règle d'or du métier de journalisme qui dit que les faits sont sacrés, le commentaire libre, pour mieux relater les faits en vue de livrer à l'opinion l'essentiel de l'information, la meilleure approche pour un journal serait d'utiliser les genres journalistiques comme reportage, l'interview, le compte rendu, le portrait...

Pour vérifier notre hypothèse, nous avons recouru à une approche à la fois analytique et descriptive que nous avons appuyée par une analyse des contenus de huit éditions spéciales produites par le Journal du Citoyen pour couvrir la période électorale, en novembre 2011.

Notre analyse nous a révélé qu'au cours de cette période, les huit éditions spéciales du Journal du Citoyen contenaient au total 76 articles, avec une prédominance du reportage comme le choix rédactionnel prioritairement opéré par ce journal pour traiter les faits et informer l'opinion sur cet événement politique. Outre le reportage, il y avait le compte-rendu, l'interview et le portrait. Notre hypothèse a été ainsi validée. Nous avons par ailleurs noté que ces grands genres permettent aux journalistes de rendre assez objectivement l'essentiel de l'information sur un événement.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. BALLE. F., *Média et Société*, Paris, Mont Chrétien, 6^{ème} éd., 1992.
2. . Bertrand, C., *Médias : Introduction à la Presse, la radio et la télévision*, Paris, Ellipse, 1999.
3. LA GARDETTE. J, L ; *Le Guide de l'écriture journalistique, la découverte*, 7^{ème} éd., Paris, 2009.
4. Yves. A., *Manuel de journalisme : écrire pour le journal*, Paris, éd. Découverte, 2002.

II. DICTIONNAIRES

1. *Encyclopédie de la Communication*, Paris, éd. Gallimard, 2004

III. MEMOIRES ET TFC

1. BABUNGI NEAE., M., *Rôle de la Presse pendant la période des élections, cas du journal du citoyen*, TFC, IFASIC, Kinshasa, 2007.
2. MUSEINGU., L., *La Presse Congolaise en période électorale, caractéristiques marquantes et situation du journaliste*, Mémoire, IFASIC, Kinshasa, 2007.

IV. NOTES DES COURS

1. MUNKENI, L.R., *Méthodologie de l'information : presse écrite et secrétariat de rédaction*, 1^{er} graduat, IFASIC, Kinshasa, 2012, inédit.
2. NTONDA, K., Ph. *Méthodologie de l'information : presse écrite*, IFASIC, Kinshasa, 2012, inédit.

V. WEBOGRAPHIE

- Lesinternautes.com

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	I
REMERCIEMENTS.....	II
INTRODUCTION.....	1
1. PROBLEMATIQUE.....	1
2. HYPOTHESE.....	4
3. INTERET ET CHOIX DU SUJET	4
4. METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE	5
5. DELIMITATION DU SUJET.....	5
6. DIVISION DU TRAVAIL	5
CHAPITRE I : APPROCHE CONCEPTUELLE ET NOTIONS THEORIQUES SUR LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DE PRESSE	6
SECTION 1 : DEFINITION DES CONCEPTS	6
1.1. <i>Choix rédactionnel</i>	6
1.2. <i>Éléments du choix rédactionnel</i>	7
1.3. <i>Election</i>	7
1.3.1. Le rôle des élections	8
1.3.2. Election Présidentielle.....	9
1.3.3. Elections législatives	9
1.4. <i>Journal</i>	9
1.4.1. Typologie du journal.....	10
SECTION 2 : NOTIONS THEORIQUES SUR LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DE PRESSE.....	11
2.1. <i>Information de presse</i>	11
2.1.1. Les fonctions de la presse	13
2.1.2. Traitement d'une information de presse	16
2.1.3. Les genres journalistiques	17
CHAPITRE II : PRESENTATION DU JOURNAL DU CITOYEN (JDC) 22	
SECTION 1 : HISTORIQUE DU JOURNAL DU CITOYEN	22
SECTION 2 : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	24
2.1 <i>Structure du Journal du Citoyen</i>	24
2.2. <i>Objectifs du journal du citoyen</i>	25
CHAPITRE III : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES ...	27

SECTION 1 : PROTOCOLE METHODOLOGIQUE	27
SECTION 2 : PRESENTATION ET ANALYSE PROPREMENT DITE DES DONNEES	28
SECTION 3 : INTERPRETATION DES RESULTATS	29
CONCLUSION.....	31
BIBLIOGRAPHIE.....	33
I. OUVRAGES	33
II. DICTIONNAIRES	33
III. MEMOIRES ET TFC	33
IV. NOTES DES COURS	33
V. WEBOGRAPHIE	34
TABLE DES MATIERES	35